



VILLE DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE



N°2026-039

Conseil municipal
REGISTRE DES DELIBERATIONS
SÉANCE DU 21 MARS 2026

L'an deux mille vingt six, le vingt et un mars à 09 heures 30 minutes le Conseil municipal de la Mairie de Champigny-sur-Marne convoqué le s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans Salle du Conseil Municipal - 12 rue Louis-Talamoni, sous la présidence de M. Laurent JEANNE, Maire.

COMMISSIONS MUNICIPALES PERMANENTES - CRÉATION - COMPÉTENCES ET COMPOSITION

Rapporteur : M. Laurent JEANNE

Direction et Service : D3AJD - Direction des Assemblées, des Assurances, des Affaires Domaniales et Juridiques

Présent(e)s :

M. JEANNE, Aurore THIROUX, Michel DUVAUDIER, Catherine MUSSOTTE-GUEDJ, Saphir AKKOUCHE, Christine ARRON, Patrice LATRONCHE, Sabrina ABCHICHE, Grégory GOUPIL, Asma ASHRAF, Yohann PICOT, Céline THEOPHILE, Léon NGANDE, Odile LE THIES, Wilfrid BASTIN, Sophie AMAR, Philippe DUBUS, Martine SANZ, Henrique RIBEIRO, Caroline BOICHOT, Philippe LHOSTE, Geneviève CARPE, David SLIMOVICI, Cristina DE OLIVEIRA, Thomas SZOLLOSI, Delphine BERTRAND, Yannick BANTSIMBA, Isabel CIPRIANO, Jean-Claude FORHAN, Tatiana SAUSSEREAU, Xavier ANCIAUX, Anna-Maria ANTONIE, Arif HIRIDJEE, Inès CASTELLAR, Alain MESNAGER, Isabelle DEISS, Bernard GAUDIÈRE, Jacqueline BENAHMED, Julien LEGER, Caroline ADOMO, Mamadou SY, Rosalie MORGADO, Matthieu LAMOTTE, Charlotte MALEK, Tidjan JACQUIN BEAUDOIN, Zohra KASSOU, Fily KEITA GASSAMA, Thierry GUINTRAND, Teresa GARCIA.

Secrétaire de séance : Mme BENAHMED

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présent(e)s : 49

Nombre de procurations : 0

Nombre de votant(e)s : 49

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou son affichage ou sa notification aux intéressés ainsi qu'à sa transmission au représentant de l'état. La juridiction administrative territorialement compétente peut être saisie par l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site www.telerecours.fr

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-22 ;

Vu l'arrêt du Conseil d'Etat en date du 26 septembre 2012, Commune de Martigues, ayant jugé que le Conseil municipal doit rechercher la pondération qui reflète le plus fidèlement la composition politique de l'assemblée ; chacune des tendances représentées en son sein devant disposer au moins d'un représentant ;

Considérant qu'après le renouvellement intégral du conseil municipal, il convient de décider de la création des commissions municipales en définissant leur champ de compétences et leur composition.

Après en avoir délibéré,

ARTICLE 1 : DÉCIDE la création de six commissions municipales permanentes.

ARTICLE 2 : DIT que lesdites commissions prennent la dénomination suivante qui définit leur champ de compétences :

1^{ère} Commission Ressources et Administration générale

Cette commission est compétente pour les questions relatives aux finances communales, à l'administration générale, aux marchés publics et aux achats, à la gestion et à l'organisation des ressources humaines, à la formation du personnel communal, ainsi qu'aux systèmes d'information et au développement des outils numériques.

Sont ainsi désignés comme membres de ladite commission :

Sophie AMAR
Aurore THIROUX
David SLIMOVICI
Yannick BANTSIMBA
Wilfrid BASTIN
Inès CASTELLAR
Céline THÉOPHILE
Caroline ADOMO
Fily KEITA GASSAMA

2^{ème} Commission Aménagement du territoire, urbanisme et développement économique

Cette commission examine les affaires relatives à l'aménagement du territoire communal, à l'urbanisme et au développement urbain, à la politique du logement et à l'amélioration de l'habitat, ainsi qu'au développement économique, à l'emploi et à

l'insertion, à l'économie sociale et solidaire, aux activités commerciales et artisanales, aux marchés et au développement touristique, à la gestion et à l'entretien des bâtiments municipaux.

Sont ainsi désignés comme membres de ladite commission :

Michel DUVAUDIER
Philippe DUBUS
Alain MESNAGER
Philippe LHOSTE
Xavier ANCIAUX
Arif HIRIDJEE
Ana-Maria ANTONIE
Julien LÉGER
Fily KEITA GASSAMA

3^{ème} Commission Cadre de vie, environnement, mobilités et sécurité

Cette commission est compétente pour les questions relatives à l'aménagement et à la gestion des espaces publics, aux réseaux et infrastructures, à l'environnement et au développement durable, aux mobilités et aux transports, au partage de l'espace public et aux déplacements, aux politiques de tranquillité publique et aux activités des agents de surveillance de la voie publique, ainsi qu'à la condition animale.

Sont ainsi désignés comme membres de ladite commission :

Henrique RIBEIRO
Céline THÉOPHILE
Grégory GOUPIL
Jacqueline VALLS-BENAHMED
Bernard GAUDIERE
Delphine BERTRAND
Caroline BOICHOT
Matthieu LAMOTTE
Theresa GARCIA

4^{ème} Commission Solidarités, santé, égalité et inclusion

Cette commission examine les affaires relatives aux politiques de solidarité et d'action sociale, à la prévention et à la santé publique, aux politiques en direction des personnes âgées, aux politiques en faveur du handicap, à l'inclusion sociale et à la lutte contre les exclusions, ainsi qu'aux politiques publiques en faveur de l'égalité et de la lutte contre les discriminations, notamment l'égalité entre les femmes et les hommes.

Sont ainsi désignés comme membres de ladite commission :

Catherine MUSSOTTE-GUEDJ
Geneviève CARPE
Léon NGANDE
Asma ASHRAF
Isabelle CIPRIANO
Sabrina ABCHICHE
Isabelle DEISS
Zohra KASSOU
Teresa GARCIA

5^{ème} Commission Éducation, enfance, jeunesse

Cette commission traite des questions relatives à l'enseignement, à la formation professionnelle, à la restauration collective, aux politiques en faveur de l'enfance, de la petite enfance et de la jeunesse.

Sont ainsi désignés comme membres de ladite commission :

Sabrina ABCHICHE
Odile LE THIES
Christina DE OLIVEIRA
Saphir AKKOUCHE
Martine SANZ
Jean-Claude FORHAN
Yannick BANTSIMBA
Charlotte MALEK
Thierry GUINTRAND

6^{ème} Commission Culture, sports et vie associative

Cette commission est compétente pour les questions relatives aux politiques culturelles et sportives, à la vie associative, aux initiatives festives et aux manifestations locales, aux actions de solidarité internationale et aux activités du comité de jumelage.

Sont ainsi désignés comme membres de ladite commission :

Patrice LATRONCHE
Christine ARRON
Yohann PICOT
Tatiana SAUSSEREAU
Thomas SZOLLOSI
Isabelle DEISS
Martine SANZ
Tidjan JACQUIN BEAUDOIN
Thierry GUINTRAND

ARTICLE 3 : DIT qu'elles sont composées de 9 membres désignés par le Conseil municipal sur la base de la représentation proportionnelle, chaque liste présentée aux dernières élections municipales et ayant eu des élus étant représentée par au moins un élu (le Maire président de droit de chacune d'elles, non compris).

à l'unanimité des suffrages exprimés,


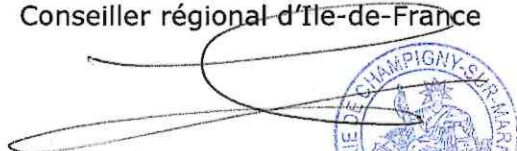
38 votes pour,

M. JEANNE, Aurore THIROUX, Michel DUVAUDIER, Catherine MUSSOTTE-GUEDJ, Saphir AKKOUCHE, Christine ARRON, Patrice LATRONCHE, Sabrina ABCHICHE, Grégory GOUPIL, Asma ASHRAF, Yohann PICOT, Céline THEOPHILE, Léon NGANDE, Odile LE THIES, Wilfrid BASTIN, Sophie AMAR, Philippe DUBUS, Martine SANZ, Henrique RIBEIRO, Caroline BOICHOT, Philippe LHOSTE, Geneviève CARPE, David SLIMOVICI, Cristina DE OLIVEIRA, Thomas SZOLLOSI, Delphine BERTRAND, Yannick BANTSIMBA, Isabel CIPRIANO, Jean-Claude FORHAN, Tatiana SAUSSEREAU, Xavier ANCIAUX, Anna-Maria ANTONIE, Arif HIRIDJEE, Inès CASTELLAR, Alain MESNAGER, Isabelle DEISS, Bernard GAUDIERE, Jacqueline BENAHMED

11 abstentions,

Julien LEGER, Caroline ADOMO, Mamadou SY, Rosalie MORGADO, Matthieu LAMOTTE, Charlotte MALEK, Tidjan JACQUIN BEAUDOIN, Zohra KASSOU, Fily KEITA GASSAMA, Thierry GUINTRAND, Teresa GARCIA

M. Laurent JEANNE
Maire de Champigny-sur-Marne
Conseiller régional d'Ile-de-France



La secrétaire de séance
Mme Jacqueline BENAHMED

